

souvent non de coloniser de toutes pièces, mais de compléter, d'améliorer ce qui existait déjà. Nous avons remarqué plus haut que le paysan se soucie peu de son confort, voire de l'hygiène, qu'il est bien plus préoccupé de son lopin de terre que de son installation : il préfère souvent garder sa mesure pour s'adonner à sa culture, qu'il estime plus urgente.

La loi du 14 décembre 1926, charte de la colonisation, fixait le but à atteindre : « Il s'agit en l'espèce de petites maisons d'habitation avec cour attenante. Ces maisons ne doivent pas différer sensiblement du type courant des maisons locales, mais doivent cependant répondre suffisamment aux conditions d'hygiène, de confort et de solidité » (art. 47).

Les services techniques ont dressé plusieurs types, auxquels doivent se conformer les entrepreneurs (v. fig. 38).

La maison agricole se présente en quatre modèles selon l'importance de la famille. Le type le plus simple n'a que deux pièces en rez-de-chaussée : une cuisine de 3 m. 15 sur 4 m. ; une chambre de 4 m. 70 sur 3 m. 50 ; l'entrée est formée par une terrasse surélevée, semblable à celle de nombreuses demeures balkaniques, où l'on peut accrocher et faire sécher les épis de maïs et les légumes, bases de la nourriture paysanne. Le second type ajoute une étable, de 4 m. 70 sur 3 m. 50, sur le même plan que l'habitation. Un troisième n'apporte qu'une variante à la disposition primitive ; l'étable se juxtapose en profondeur, et à côté il y a place pour un hangar attenant. Enfin un quatrième type réédite le second, mais interpose un hangar entre la chambre et l'étable. Les matériaux sont pris sur place : autant que possible le soubassement est en pierres : les maisons de la plaine — les plus nombreuses — sont en briques cuites, couvertes de tuiles ; seules sont en torchis, blanchi à la chaux, les cloisons intérieures ; dans la montagne le bois s'impose ; le nombre de ces bâtisses en est pourtant restreint.

Pour les éleveurs de vers à soie et les producteurs de tabac, on a prévu une maison spéciale, qui s'adapte à leurs besoins : elle comporte une pièce de plus, où l'on étale les feuilles de mûriers pour la nourriture des vers, où l'on enfle les feuilles de tabac pour les sécher après la récolte, avant la manutention. Ces maisons ne se trouvent guère que dans les vallées abritées de la Bulgarie du Sud, vallées de la haute Toundja, de la Maritsa moyenne, de la Mesta et de la Strouma. Elles sont assez exceptionnelles.

Au début les contrats furent passés avec des entrepreneurs, qui s'engageaient à employer de préférence la main-d'œuvre des réfugiés, les matériaux déjà accumulés sur place par les réfugiés eux-mêmes. Les prix furent fixés entre 26 000 et 36 000 leva, plus 50 % pour l'étable et le hangar que presque tous les colons réclament, soit en moyenne 44 200 leva. Mais ce système d'adjudication amena vite des déboires : l'entrepreneur se « débrouillait » ; les malfaçons n'étaient pas rares ; des circonstances imprévues obligeaient les soumissionnaires à élever leurs prétentions. Enfin les tremblements de terre, qui en avril 1928 dévastèrent la Bulgarie du Sud, jetèrent bas 17 000 maisons, en détériorèrent plus de 20 000, amenèrent une hausse considérable de la main-d'œuvre (20 à 30 %), l'exode de tous les entrepreneurs et ouvriers dans la région de Plovdiv, à la quête d'un travail abondant et mieux rétribué. Il faut ajouter la mauvaise volonté de certains services, comme le Ministère de l'Agriculture, en conflit avec la Direction bulgare des réfugiés, qui n'autorisait pas l'exploitation des forêts domaniales,